



CONSTRUIRE L'AGGLO DE DEMAIN

Votre avis et vos idées comptent pour l'aménagement du territoire !

Plusieurs procédures en cours vont permettre, à partir de priorités dégagées dans le projet de territoire, de définir ce que sera notre Agglo 100 % durable, ou du moins comment on y projette tous les aménagements à venir. SCOT, PLUIH, plan de paysage... tous ces noms ne vous disent rien, et pourtant, ils sont essentiels pour construire l'Agglo de demain ! Pourquoi ? Pour que ces documents – réglementaires ou non- reflètent au mieux vos besoins et aspirations pour le futur, car qui mieux que vous connaît son territoire, sa commune, son quartier !

18

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale)

Il fixe les grandes orientations et donne une vision globale du développement du territoire. Il a pour objectif de coordonner les politiques d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de transports, d'environnement et de développement économique à l'échelle d'un « territoire cohérent ». Le SCOT pourrait aller au-delà de nos frontières, mais chez nous, ça tombe bien, le territoire cohérent correspond au périmètre de notre Agglo ! Il est actuellement en phase de révision et dans ce cadre, vous pouvez participer aux réunions publiques, qui auront lieu le 12 juin à 18h à l'antenne communautaire de Noeux-les-Mines et le 13 juin à 18h à l'antenne de Lillers.

Le PLUIH (plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat)

C'est un outil de planification opérationnel pour réguler l'usage des sols et répondre aux besoins en logements du territoire. Concrètement, le PLUIH va retranscrire spatialement le Projet de territoire. Il réglementera le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée, de l'Agglomération et remplacera l'ensemble des

documents d'urbanisme communaux (comme les plans locaux d'urbanisme).

Où et comment construire les logements (zones constructibles, hauteur des bâtiments, etc.), les rénover (types de matériaux autorisés, normes d'isolation etc.), où et comment implanter les zones d'activité, commerces, services publics (écoles, crèches, équipements sportifs, etc.), comment mieux gérer et protéger les espaces naturels, éviter les inondations : tout cela se décidera grâce au PLUIH et à l'échelle du territoire de l'Agglomération, pour répondre à vos besoins de manière solidaire !

Ce document a donc un impact significatif sur de nombreux aspects de votre vie quotidienne ! Il est actuellement en cours d'élaboration, et pour qu'il prenne en compte vos attentes et peut-être même vos idées, nous avons besoin de vous ! Vous pouvez consulter notre plateforme participative dédiée pour tout savoir sur le PLUIH, donner votre avis ou vous joindre aux ateliers participatifs, qui auront lieu fin juin dans plusieurs villes du territoire, autour des thématiques de l'habitat, de l'économie et des mobilités.

Toutes les infos sur pluih.bethunebruay.fr

Le Plan de Paysage

Il vise à valoriser, protéger et gérer les paysages du territoire. Il s'intéresse à la perception visuelle et sensorielle des espaces, ainsi qu'à la manière dont ils sont façonnés par les activités humaines et naturelles. Il guide donc les actions d'aménagement et de préservation du paysage. La réunion publique de lancement en février a rencontré un grand succès. Des balades, ateliers et rencontres à venir vous permettront de vous impliquer encore plus dans son écriture ! Pour plus d'infos sur le plan de paysage, rendez-vous sur www.bethunebruay.fr/plan-de-paysage

Un H pour Habitat

Le futur PLUIH intégrera un **volet spécifique dédié à l'habitat** pour répondre aux nombreux enjeux de cette thématique (état des lieux de l'offre, logements vacants, aides à la rénovation, logements sociaux, maintien à domicile des seniors...). #